



Faites  
votre  
demande  
maintenant

Canadian  
Home Builders'  
Association

New Brunswick



Association canadienne  
des constructeurs  
d'habitations

Nouveau-Brunswick

# Nous vous aidons à bâtir votre entreprise

## DEMANDE D'ADHÉSION

Demande d'adhésion en qualité de membre associé

Interrogez n'importe quel membre de l'**Association canadienne des constructeurs d'habitations** et il vous dira qu'être membre lui donne un avantage concurrentiel sur les non-membres et l'aide à bâtir son entreprise.

Notre association est la seule qui représente le secteur de la construction résidentielle au Canada, au Nouveau-Brunswick et dans votre collectivité. **L'engagement que nous prenons envers nos membres** est de consolider leur entreprise en les aidant à nouer des contacts avec des clients, dont des constructeurs et des rénovateurs; l'engagement que nous prenons envers le public est d'aider les clients à trouver une entreprise fournissant des produits et services de qualité et qualifiée pour réaliser leur projet, une personne de confiance qui effectuera les travaux correctement; l'engagement que nous prenons envers le secteur est de promouvoir le professionnalisme de nos membres et d'être leur porte-parole auprès de tous les ordres de gouvernement dans les questions les plus importantes pour eux.

Dans notre secteur, une information à jour sur les modifications des lois et des arrêtés, les droits d'aménagement et les exigences du code du bâtiment est un facteur clé pour gagner du temps et de l'argent. Avec plus de 8 500 membres dans tout le Canada, nous avons tout un réseau de professionnels qui travaillent pour vous aux échelons local, provincial et national de notre association, pour vous tenir au courant de ce qui pourrait avoir un impact sur votre entreprise.

Nous ne nous contentons pas d'informer nos membres, nous intervenons également pour eux dans les questions qui les empêchent de se concentrer sur ce qu'ils font le mieux : contribuer à construire, à rénover et à bâtir des collectivités. Par l'intermédiaire de notre équipe solide et active de défense des intérêts auprès des trois ordres de gouvernements, nous menons les batailles que vous n'avez pas le temps de livrer.

Notre priorité est d'aider les consommateurs à trouver nos membres. Nous faisons de la publicité pour vous sur nos sites Web, dans nos magazines, dans nos annuaires ainsi que dans nos annonces dans les journaux et à la radio, ces démarches visant toutes à vous mettre en contact avec vos futurs clients.

Nos associations locales et provinciales organisent également de nombreux événements et activités qui vous aident à étoffer votre carnet d'adresses. Nous vous donnons l'occasion de rencontrer vos pairs ainsi que des constructeurs et des rénovateurs du secteur pour discuter de préoccupations communes et nous vous mettons en contact avec d'autres membres pour vous aider à constituer une équipe gagnante.

Nos **soupers-causeries mensuels** à l'échelon local sont une occasion d'établir des contacts et de recevoir de l'information pertinente présentée par des conférenciers choisis avec soin sur des sujets d'intérêt pour la prospérité de votre entreprise. À ces réunions, nous donnons souvent aux membres associés la possibilité de présenter leurs produits et services et d'en faire la démonstration.

Notre **congrès provincial – Habitation** propose des présentations et des ateliers de pointe sur des sujets choisis pour vous tenir au courant des dernières tendances et nouveautés dans les domaines de la science du bâtiment, du marketing et des questions techniques. C'est également un salon professionnel où les membres associés ont la possibilité de présenter leurs produits et services.

Notre programme provincial de **prix d'excellence** donne chaque année aux membres l'occasion de mettre en valeur les habitations de qualité qu'ils ont bâties ou rénovées. Les lauréats sont mis en avant sur nos sites Web, dans notre magazine et dans quatre des plus grands journaux de la province.

Nos associations locales participent à bon nombre des salons de l'habitation qui se tiennent dans nos collectivités et elles collaborent avec les organisateurs pour y améliorer le rayonnement de leurs membres. Notre section de Moncton est propriétaire et organisatrice du salon de l'habitation le plus grand et le plus couru dans la province.

Nos comités aident à cerner les défis dans **nos collectivités** et collaborent avec les municipalités et le gouvernement pour réduire les tracasseries administratives et les restrictions.

**L'année dernière, notre association provinciale a lancé un programme de titre professionnel, le programme de maître constructeur de l'ACCH-NB, qui accordera un titre professionnel aux candidats admissibles et, à leur entreprise, la certification professionnelle de maître constructeur de l'ACCH – Nouveau-Brunswick (MC ACCH-NB). C'est encore une façon pour nous d'être à la pointe de l'excellence en matière de construction résidentielle.**

**Nous avons hâte d'apprendre comment nous pouvons vous aider à bâtir votre entreprise. Communiquez avec nous dès aujourd'hui pour discuter des avantages de l'adhésion à l'Association canadienne des constructeurs d'habitations.**

Moncton – 506-852-3377 Saint John – 506-672-7487

Sussex – 506-432-1534 Fredericton – 506-459-7219

# Association canadienne des constructeurs d'habitations

## Demande d'adhésion

(Membres associés)

### Renseignements sur l'entreprise

Nom de l'entreprise :	_____
Nom de la personne-ressource principale :	_____
Adresse postale :	Code postal :
Localité :	Province :
Téléphone au bureau :	Téléphone cellulaire :
Numéro de télécopieur :	Site Web :
Adresse de courriel :	_____
Principaux travaux réalisés par mon entreprise :	_____

### Choisir votre association locale

En choisissant d'adhérer à l'**Association canadienne des constructeurs d'habitations**, vous devenez membre de trois associations qui se consacrent toutes trois à la défense des intérêts de leurs membres auprès des trois ordres de gouvernements, à l'échelon local, provincial et fédéral. Notre association nationale se trouve à Ottawa. C'est l'Association canadienne des constructeurs d'habitations. L'association provinciale est l'Association canadienne des constructeurs d'habitations – Nouveau-Brunswick, à Fredericton. Vous choisissez l'association locale à laquelle vous souhaitez appartenir. Vous pouvez adhérer à plusieurs d'entre elles et, s'il n'y a pas d'association locale dans un rayon de 50 km de l'adresse de votre bureau, vous pouvez devenir un membre provincial. Veuillez cocher la ou les cases qui s'appliquent à votre situation.

- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Grand Fredericton** (cotisation annuelle : 948.75\$, TVH incluse)
- Association des constructeurs d'habitations du Grand Moncton** (cotisation annuelle : 1,029.25\$, TVH incluse)
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Saint John** (cotisation annuelle : 948.75\$, TVH incluse)
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Sussex** (cotisation annuelle : 948.75\$, TVH incluse)
- Membre provincial de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations – Nouveau-Brunswick** (pour les membres qui ne se trouvent pas dans un rayon de 50 km d'une des associations locales ci-dessus) (cotisation annuelle : 805.00\$, TVH incluse)

**Les membres cotisent pour la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre. Les cotisations sont dues le 1<sup>er</sup> novembre chaque année et sont facturées par l'association locale.**

## Renseignements concernant les références

**Parrain :** Le membre actuel suivant de l'ACCH recommande l'adhésion de mon entreprise :

Nom de  
l'entreprise :

\_\_\_\_\_

Personne-  
ressource :

\_\_\_\_\_

**Références professionnelles :** *Veillez fournir trois références professionnelles :*

1. Nom de  
l'entreprise :

\_\_\_\_\_

Personne-  
ressource :

\_\_\_\_\_

Téléphone :

\_\_\_\_\_

Adresse de  
courriel :

\_\_\_\_\_

Téléphone  
cellulaire :

\_\_\_\_\_

Cette entreprise est membre de l'ACCH

Oui

Non

2. Nom de  
l'entreprise :

\_\_\_\_\_

Personne-  
ressource :

\_\_\_\_\_

Téléphone :

\_\_\_\_\_

Adresse de  
courriel :

\_\_\_\_\_

Téléphone  
cellulaire :

\_\_\_\_\_

Cette entreprise est membre de l'ACCH

Oui

Non

3. Nom de  
l'entreprise :

\_\_\_\_\_

Personne-  
ressource :

\_\_\_\_\_

Téléphone :

\_\_\_\_\_

Adresse de  
courriel :

\_\_\_\_\_

Téléphone  
cellulaire :

\_\_\_\_\_

Cette entreprise est membre de l'ACCH

Oui

Non

## Déclaration pour tous les candidats à l'adhésion

Par la présente, je demande l'adhésion à l'Association canadienne des constructeurs d'habitations. Je certifie qu'aucun des mandants de cette entreprise ne s'est vu refuser l'adhésion ni le renouvellement ni n'a eu son statut de membre révoqué à aucun niveau de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations au Canada.

Par la présente, j'accepte que, si je suis propriétaire d'autres entreprises, ces entreprises n'utilisent pas le logo de l'Association ni ne fassent aucune référence, quelle qu'elle soit, à l'adhésion à l'Association canadienne des constructeurs d'habitations.

Je déclare que tous les renseignements contenus dans la présente demande sont véridiques et exacts et j'autorise l'Association à engager des procédures d'enquête pour en confirmer l'exactitude, notamment une vérification de la solvabilité en communiquant avec l'Atlantic Collection Agency ou avec d'autres agences si l'Association le juge approprié, et à vérifier les références professionnelles que j'ai indiquées ci-dessus. Je comprends et j'accepte sans réserve que le conseil d'administration de l'Association se réserve le droit de rejeter toute demande d'adhésion à l'Association ou d'en différer l'examen. Si ma demande est rejetée, je conviens d'exempter l'Association et ses administrateurs de toute responsabilité et de les garantir contre tout coût, perte, réclamation ou dommage de quelque nature que ce soit survenant de quelque manière que ce soit à la suite d'un tel refus de la présente demande.

Le mandat de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, aux échelons local, provincial et national, est de fournir des renseignements, de promouvoir les membres et de favoriser la communication (répertoires des membres, renseignements sur Internet, nouveaux produits et services, etc.). Par la présente, le candidat ou la candidate consent à l'utilisation à de telles fins des renseignements qui figurent dans la présente demande (hors renseignements bancaires et cartes de crédit) par tous les niveaux de l'ACCH.

Je m'engage à respecter les règles, règlements, *Loi* et arrêtés aux échelons local, provincial et national de l'Association.

Signature du candidat ou de la candidate : \_\_\_\_\_  
(Signataire autorisé de l'entreprise) (Poste) (Date)

## **ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS CODE DE DÉONTOLOGIE**

- Les membres doivent se conformer aux codes du bâtiment du Canada qui s'appliquent comme norme minimale de construction et ils doivent œuvrer à leur amélioration dans un souci de résistance structurale, de sécurité et de santé.
- Les membres doivent planifier leurs chantiers et habitations conformément aux principes d'urbanisme et de respect de l'environnement.
- Les membres doivent se montrer justes envers leurs employés, leurs sous-traitants et les fournisseurs de tous les biens et services qu'ils offrent.
- Les membres doivent avoir des échanges d'informations et d'expérience et encourager la recherche sur les matériaux, les progrès techniques et les techniques de construction afin d'offrir la meilleure valeur à leurs clients.
- Les membres doivent éviter toute conduite ou pratique portant préjudice au secteur de la construction résidentielle, à l'Association, au nom ou à la réputation d'un de ses membres ou à ses clients.
- Les membres doivent prendre des engagements en matière de formation continue au travers de leurs politiques et pratiques de ressources humaines, entre autres par des pratiques d'emploi dans lesquelles les employés sont considérés comme des atouts.
- Les membres doivent promouvoir activement les principes de santé et de sécurité.
- Les membres doivent traiter leurs concurrents, y compris leurs biens et leurs idées, avec respect.

Ces responsabilités constituent une obligation pour les membres de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations et sont assumées librement et solennellement.

### **Acceptation des règlements et du code de déontologie – pour tous les membres**

Par la présente, j'accuse réception des règlements et du code de déontologie de l'Association et je m'engage à exploiter mon entreprise conformément à l'esprit et à l'intention desdits règlements et code de déontologie. Je comprends que le non-respect de toute disposition des règlements ou du code de déontologie rend passible des sanctions disciplinaires prévues par les règlements.



Signature de la candidate ou du candidat : \_\_\_\_\_  
(Signataire autorisé de l'entreprise) (Poste) (Date)

## Renseignements pour le paiement

<b>Nom de l'entreprise :</b> _____	
Nom de la personne-ressource principale : _____	
Adresse de facturation : _____	Code postal : _____
Localité : _____	Province : _____

## Grille de calcul

<b>Je demande l'adhésion à l'association locale ou provinciale suivante :</b>	<b>Insérer dans cette colonne les montants applicables en dollars</b>
<input type="checkbox"/> <b>Association canadienne des constructeurs d'habitations – Grand Fredericton – 506-459-7219 (cotisation annuelle : 948.75\$, TVH incluse)</b>	\$ _____
<input type="checkbox"/> <b>Association des constructeurs d'habitations du Grand Moncton – 506-852-3377 (cotisation annuelle : 1,029.25 \$, TVH incluse)</b>	\$ _____
<input type="checkbox"/> <b>Association canadienne des constructeurs d'habitations – Saint John – 506-459-7219 (cotisation annuelle : 992,25 \$, TVH incluse)</b>	\$ _____
<input type="checkbox"/> <b>Association canadienne des constructeurs d'habitations – Sussex – 506-479-7219 (cotisation annuelle : 948.75 \$, TVH incluse)</b>	\$ _____
<input type="checkbox"/> <b>Membre provincial de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations – Nouveau-Brunswick (pour les membres qui ne se trouvent pas dans un rayon de 50 km d'une des associations locales ci-dessus) (cotisation annuelle : 805.00 \$, TVH incluse) – 506-459-7219</b>	\$ _____
<input type="checkbox"/> <b>Adhésion au programme RenoMark (50 \$ + TVH = 57,50 \$) – 506-459-7219</b>	\$ _____
<b>Montant exigible à la réception de la facture de l'Association</b>	\$ _____
<b><i>Veuillez noter que les cotisations sont calculées au prorata. À l'approbation de votre demande, le montant approprié sera débité de votre carte de crédit et un exemplaire de votre facture et de votre reçu sera joint à votre trousse d'acceptation.</i></b>	
<input type="checkbox"/> Numéro de carte de crédit : _____ Date d'expiration : _____	
Nom sur la carte de crédit : _____ Signature : _____	

**Pour tout renseignement ou question concernant votre demande, veuillez communiquer avec l'association locale à laquelle vous demandez l'adhésion.**

Association des constructeurs d'habitations du Grand Moncton – Denise Charron, directrice exécutive, 506-852-3377  
[gmhba@monctonhomebuilders.com](mailto:gmhba@monctonhomebuilders.com) [www.monctonhomebuilders.com](http://www.monctonhomebuilders.com)

Adhésion à l'association provinciale (Fredericton, Saint Jean & Sussex) – Claudia Simmonds, CEO, 506-459-7219  
[nbhome@nbnet.nb.ca](mailto:nbhome@nbnet.nb.ca)